

EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Dispositif préfectoral activé selon les prévisions de dépassements des seuils réglementaires élaborées par Atmo Guyane

AUJOURD'HUI
le 25/02/26



**PROCEDURE D'ALERTE ACTIVEE SUR
PERSISTANCE**

Vigilance pour l'ensemble de la population

DEMAIN
le 26/02/26



PROCEDURE PREVUE

PREVISIONS DE DEPASSEMENTS DES SEUILS REGLEMENTAIRES

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O_3	Particules fines PM_{10}	Dioxyde d'azote NO_2	Dioxyde de soufre SO_2
	50 $\mu\text{g}/\text{m}^3/24\text{h}$		

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O_3	Particules fines PM_{10}	Dioxyde d'azote NO_2	Dioxyde de soufre SO_2
	50 $\mu\text{g}/\text{m}^3/24\text{h}$		

Dépassements	Année N-1	Année N (en cours)
Seuil d'information et de recommandation	3	1
Seuil d'alerte	6	2

En cas de constat ou prévision d'épisode de pollution de l'air ambiant, un dispositif préfectoral de gestion comportant 2 niveaux est mis en oeuvre.

 **Au niveau d'information-recommandation**, des messages sanitaires et des recommandations comportementales sont diffusées.

 **Au niveau d'alerte**, au delà des messages sanitaires et des recommandations comportementales, des mesures réglementaires de réduction des émissions dites mesures d'urgence, peuvent être mises en oeuvre par le préfet.

Légende

-  Aucune procédure active
-  Procédure d'information activée
-  Procédure d'alerte activée

Explications de Atmo Guyane

Un épisode de pollution atmosphérique d'origine naturelle lié à la présence de poussières désertiques sahariennes affecte actuellement le territoire guyanais. Les concentrations en particules fines (PM_{10} et $\text{PM}_{2.5}$) enregistrées depuis le début de la matinée atteignent des niveaux élevés, conduisant à une qualité de l'air qualifiée de mauvaise ce jour 25-02-2026.

Selon les observations du réseau de surveillance et les prévisions météorologiques, l'épisode devrait se maintenir demain 26-02-2026, avec une qualité de l'air attendue mauvaise.

Cet épisode est directement lié aux conditions météorologiques favorisant le transport de poussières sahariennes vers la Guyane.

N° d'Astreinte : 0594 28 22 70

Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours : www.atmo-guyane.org